

À chaque quartier sa Cité Bibliothèque : Il faut à notre Ville un réseau de bibliothèques municipales pour tous les âges

Que propose dei Lénk Stad ?

Nous voulons qu'outre la Cité Bibliothèque, située à proximité de la place d'Armes, la Ville de Luxembourg crée un réseau de 4-5 bibliothèques municipales situées dans les principaux quartiers de la capitale.

Créer tout un réseau de bibliothèques, n'est-ce pas un peu démesuré comme projet ?

Pas du tout. Le Luxembourg est sous-développé en ce qui concerne les bibliothèques. Dans tout le pays, il existe 6 bibliothèques communales. Notre capitale en compte une seule. Celle-ci fait certes un travail excellent, mais cela ne suffit plus. Luxembourg-Ville compte désormais plus d'habitants que Nancy ou Metz, qui disposent respectivement de 4 et 5 bibliothèques municipales. Il faut rattraper ce retard.

Oui, mais Luxembourg-Ville n'accueille-t-elle pas déjà la Bibliothèque nationale ?

La Bibliothèque nationale du Luxembourg (BNL) n'a pas les mêmes missions. Elle est avant tout une bibliothèque de conservation, c'est-à-dire qu'elle doit p. ex. conserver pour les générations futures les ouvrages luxembourgeois ou écrits par des auteurs luxembourgeois. En tant que bibliothèque de recherche, elle permet également à toute personne intéressée de trouver des ouvrages de référence dans tel ou tel domaine pointu. En revanche, vous n'y trouverez que peu d'ouvrages destinés au très grand public ou des livres pour enfants, et encore moins des espaces dédiés à ces derniers.

Quid des autres efforts de la Ville de Luxembourg ? N'a-t-elle pas mis en place des armoires à livres ?

Avez-vous déjà jeté un coup d'œil à l'intérieur d'une de ces armoires ? Pensez-vous qu'on y trouve les meilleurs livres pour enfants ou le dernier roman de votre auteur préféré ? Disons que c'est peu probable... En plus, cela fait longtemps que les bibliothèques offrent bien plus que des étagères à livres. Les jeunes parents peuvent p. ex. y sociabiliser pendant que leurs enfants dessinent, jouent ensemble ou regardent des livres. Une vraie alternative par rapport aux aires de jeux, surtout par mauvais temps ! Les personnes âgées seront elles aussi contentes de pouvoir emprunter des livres ou papoter à deux pas de chez elles et sans devoir consommer. Les actifs pourront y effectuer des démarches administratives simples en dehors des heures de bureau, comme p. ex. récupérer des sacs Valorlux ou s'inscrire à des activités communales.

Le dernier *City Magazine* mentionne les bibliothèques associatives qui existent dans certains quartiers. Ne pensez-vous pas que votre projet fait double emploi ?

En aucun cas ! L'offre des bibliothèques municipales n'est pas la même que celle des bibliothèques associatives. Tandis que celles-ci sont souvent réservées à leurs membres et plus spécialisées, les bibliothèques municipales s'adressent à tout le monde et ont une offre plus généraliste. Et bien sûr, il serait également envisageable de monter des partenariats avec des associations et leurs bibliothèques, p. ex. pour mieux faire connaître la littérature de tel ou tel pays à un public plus large.

Vous évoquez 4-5 bibliothèques de quartier. Avez-vous des idées concrètes à ce sujet ?

Oui. Nous pensons p. ex. qu'il faudrait créer une **bibliothèque pour enfants** à Bonnevoie, un quartier où vivent beaucoup de jeunes familles. Bien sûr, les autres bibliothèques municipales auraient aussi des espaces dédiés aux enfants. Dans les anciens abattoirs de Hollerich, où la Ville veut développer diverses activités culturelles, nous avons proposé de créer une **BD-thèque** comme c'est le cas aux anciens abattoirs de Bomel près de Namur. Nous avons déjà formellement soumis cette proposition à la Ville et espérons vivement qu'elle rencontrera un écho favorable ! Ce serait assurément une excellente nouvelle pour les habitants du quartier, les milliers de lycéens à proximité et même tout le sud du pays.

Que faire ?

- Vous souhaitez nous soutenir ? Écrivez-nous sur sekretariat@dei-lenk.lu ou sur Facebook !
- Vous voulez davantage de bibliothèques municipales ? Dites-le à coordinationculturelle@vdl.lu !